

# Observatoire des métiers de l'Assistance

Organisme paritaire, créé en 2006, il est composé paritairement d'un nombre identique de représentants des organisations syndicales de salariés et Sociétés de l'Assistance.

La Présidence est assurée en alternance tous les deux ans.

Pour 2021 et 2022, la présidence revient à la CFE-CGC représentée par Madame MEUNIER Nicole du SNAPA.

L'Observatoire de la Branche Assistance s'est attaché depuis sa création à mener des travaux destinés à faire mieux connaître les métiers, les spécificités et les évolutions de l'Assistance.

La première étape en 2007, a consisté en la réalisation d'une cartographie des métiers. 39 fiches ont été écrites représentant à l'époque 90% des effectifs de la Branche.

Après l'actualisation des données de la cartographie des métiers en 2009 et 2010, les travaux de l'Observatoire ont permis en 2011 d'élaborer un référentiel de compétences pour la profession.

Il est à noter que l'Observatoire des Métiers de l'Assistance est devenu en 2010, l'Observatoire des Métiers et de l'Egalité Professionnelle affirmant ainsi son rôle dans l'analyse et le suivi de l'égalité professionnelle.

L'élaboration du référentiel de compétences a permis d'identifier les évolutions de l'emploi, au travers des différentes technologies et modes d'organisation d'entreprise.

Il a également pour vocation de fournir un éclairage à la Branche sur les orientations en matière de formation

professionnelle.

En 2019 et 2020 l'Observatoire a initié une nouvelle étude, « *Quelles compétences pour quels métiers demain ?* », afin de permettre d'anticiper, d'accompagner les transformations et les évolutions des métiers et des compétences dans le secteur de l'Assistance à l'horizon 2025.

En 2021, plusieurs études devraient être menées entre l'Observatoire des métiers de l'Assistance et l'Observatoire de l'évolution des métiers de l'Assurance et en collaboration avec l'OPCO ATLAS.

Ces études porteront sur le télétravail, les seniors et l'alternance.

Parallèlement à ces études, l'Observatoire des métiers de l'Assistance mènera le second volet de l'étude « *quelles compétences pour quels métiers demain ?* ».

Cette étude portera sur les parcours de formations nécessaires aux salariés de la branche afin d'acquérir les compétences indispensables pour les métiers de demain.

Les objectifs 2021 sont le prolongement direct et la continuité des réalisations 2019 et 2020.

La cartographie, fiches métiers, référentiel de compétences et études sont visibles sur le site <https://www.observatoire-assistance.org>.